

LEZARD MONTAGNARD DES PYRENEES

Iberolacerta bonnali Lantz

1995

STATUT DE L'ESPECE

Annexe II et IV de la Directive Habitats

Annexe II de la Convention de Berne

Protection nationale (annexe I) par arrêté du 17/04/81, article 1^{er} modifié

Cotation UICN : Monde : vulnérable France : rare



CP. ARTHUR / PNP

DESCRIPTION ET HABITAT

Description : Espèce identifiée depuis 1993, le Léopard montagnard pyrénéen est un petit lézard de 6-7 cm de long (museau – cloaque), de couleur brun noisette sur le dos avec souvent des reflets argentés ou dorés. La coloration des flancs est brun foncé à noir, la gorge est souvent immaculée ainsi que la face ventrale. La queue est lisse et gris beige uni. Des confusions sont possibles avec le Léopard des murailles (les femelles) et avec le Léopard vivipare.

Habitat : Le Léopard montagnard pyrénéen vit entre 1600 et 3000 m d'altitude. Saxicole et rupicole, il affectionne les éboulis rocheux, les lits de torrents et de ruisseaux asséchés, les pelouses écorchées voire les landes rases ou pinèdes ouvertes pour peu que ces milieux comprennent des zones d'éboulis et pierriers.

Habitats de l'espèce sur le site :

- « Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival » (61.1),
- « Eboulis calcaires pyrénéens » (61.34),
- « Dalles rocheuses » (62.3),
- « Pelouses calcicoles alpines et subalpines » (36.4).

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

Espèce endémique des Pyrénées centro-occidentales présente de la Haute-Garonne à la limite des Pyrénées-Atlantiques.

Plusieurs stations sont actuellement recensées sur le site notamment dans le secteur d'*Ausseilla* et autour du lac de *Pouey Laun*.

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

• **Facteurs en jeu** :

- Compétition interspécifique avec le Léopard des murailles.
- Fermeture du milieu par la lande et les arbustes, ou développement d'un tapis monotone et dense de graminées coloniales.
- Impact possible des produits de traitement du bétail sur les ressources alimentaires.

• **Objectifs conservatoires** :

- Assurer le maintien de l'état favorable des habitats de l'espèce.
- Acquérir des connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce.

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

• **Actions proposées** :

- Aucune action particulière n'a été proposée.
- Il s'agira d'intégrer la présence et les exigences de ces espèces dans la gestion pastorale essentiellement.

• **Acteurs concernés** :

- Nature Midi Pyrénées, Société Herpétologique de France, Parc National des Pyrénées.